

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2019

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1974)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3551

présenté par  
M. Fugit

à l'amendement n° 2796 de M. Zulesi

-----

### ARTICLE 26

A l'alinéa 33, substituer à la référence :

« 19 *ter* »

la référence :

« 19° *ter* »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement corrigeant une erreur matérielle.